

Assemblée générale extraordinaire du 21 septembre 2023

Ouverture

L'assemblée extraordinaire est déclarée ouverte à 19 heures par la Présidente.

Participants

Membres présents : 24

Membres excusés : Christiane CAMOS, Patricia UEBERSAX, Véronique DUBOIS, Nadia PAUCHARD, Lina BRUNORO, Serge JUILLET

La présidente Marie-José MOLLA salue toutes les personnes présentes et plus particulièrement Nicole BERTHOD-HUTIN, responsable du SASJ, Mario RODRIGEZ, conseiller administratif et Michel FAVRE, conseiller municipal. Elle excuse Xavier MAGNIN, conseiller administratif de Plan-les-Ouates, retenu par d'autres obligations mais qui nous rejoindra en cours de séance.

Elle introduit ensuite les motifs de la convocation de l'assemblée extraordinaire (cf. discours ci-joint).

Lecture de la lettre de Xavier MAGNIN en réponse à notre projet initial

La présidente donne lecture intégrale de la lettre (cf. copie ci-jointe). Après quoi, elle donne la parole à Julie STURCHLER pour la présentation rapide du projet initial puis une présentation plus détaillée du nouveau projet satisfaisant aux exigences de la Commune.

Présentation du projet initial tel qu'exposé à Xavier MAGNIN le 16 juin 2023

Julie présente rapidement le projet initial en indiquant également que ce projet a été élaboré et rédigé en un mois.

Présentation du nouveau projet (conforme aux exigences de la Commune)

Le nouveau projet est beaucoup plus succinct mais comporte cependant beaucoup d'activités (DJ Luigi, dessin, lecture et bricolage pour enfants, Osez écrire, Echecs, Assistance informatique, Tricot, Week-end pluvieux, Brunch, Chasse aux œufs et, bien sûr, toujours pause-café, apéro canadien et repas à thème). Ce nouveau programme a été publié dans Plan-les-Infos, affiché dans les panneaux d'affichage de la Commune, sur le site Web du Marais et sur Facebook.

Questions/réponses et remarques

M. Righetti remarque que, si la Commune est intervenue suite à un problème de fonctionnement, elle est maintenant rassurée mais que cette ingérence dans le fonctionnement de la Maison du Marais risque de démotiver les bénévoles.

Il demande ce qu'il en est des réservations de salle prévues d'ici fin 2023. Il lui est assuré que ces réservations restent valables.

Monsieur Gonzalez indique qu'il a contacté la Mairie pour savoir ce qu'il en était de la location de salles pour les associations de Plan-les-Ouates, mais qu'il n'a pas trouvé d'interlocuteur à même de lui répondre. La Commune répond qu'en principe c'est OK, mais que les détails restent à finaliser (prix, par ex.)

Mme Dupraz demande pourquoi les cours payants sont interdits. Réponse : ils ne sont pas interdits, mais la demande pour de tels cours doit être adressée au SASJ.

Mme Weissenberg demande si la location des salles sera payante. Réponse : conditions pas encore déterminées par la Commune.

Michel Favre estime que la hache de guerre devrait être enterrée entre la Mairie et les associations au nom de l'esprit de PLO.

Réponse et mise au point de Xavier MAGNIN

Il remercie le Comité pour le projet remis dans les temps.

Il relève qu'il y a visiblement eu beaucoup d'incompréhensions.

Il rappelle que la Commune est intervenue suite à un audit ayant révélé de graves dysfonctionnements dans la gestion du Marais. Il précise que la décision d'intervention a été prise par l'ensemble du CA.

Il indique que la location des salles du Marais sera, à terme, ouverte au public mais que la gestion sera assurée par une personne (à nommer) de la Commune. Son temps de travail sera mis au budget 2024.

A Champ-Ravy, la gestion des locations de salles a également dû être reprise par la Commune.

M. Magnin croit savoir qu'aucun animateur ne s'est manifesté au SASJ pour demander une salle, ce qui est erroné puisqu'au moins 2 personnes nous ont dit les avoir contactés.

Intervention de Nicole BERTHOD-HUTIN

Elle confirme l'appel de 2 animateurs qui ont tous deux renoncé (une pour raison personnelle et l'autre par manque d'élèves).

Elle indique que la location des salles pourrait être gratuite (même pour les cours payants) et que c'est en cours de discussion.

La location des salles par les privés n'est pas possible pour l'instant car la Commune n'est pas prête.

Un des problèmes soulevés est la présence d'animateurs et d'élèves ne résidant pas à Plan-les-Ouates.

Question/réponses

M. Gonzalez aimerait savoir si la réunion de son association prévue le 22 septembre 2023 est autorisée par la Commune. Il obtient le OK.

Mme Dupraz trouve que le fait que les animateurs doivent contacter la Commune pour obtenir une salle pour leurs cours prive l'association de la vision des cours dispensés en ses locaux.

Nicole Berthod-Hutin indique que les cours payants redeviennent possibles sur demande à la Commune.

Mme Sempéré demande si les cours de yoga peuvent reprendre. Ok de Nicole.

Vote final

La présidente demande que l'assemblée se positionne quant au nouveau programme présenté et à la nécessité d'une augmentation de l'implication des bénévoles qu'il implique.

Le nouveau programme est accepté par la majorité des membres présents.

Ajournement

L'assemblée est clôturée à 20.30 et tout le monde est invité à déguster l'apéritif préparé par le Comité et les bénévoles.